

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU GRAND AUTUNOIS MORVAN**

Procès verbal de la séance du 12 décembre 2024

Le douze décembre deux mille vingt quatre, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Autunois Morvan s'est réuni au Parc des Expositions L'Eduen à Autun sous la Présidence de Madame Marie-Claude BARNAY, Présidente du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Autunois Morvan.

ETAIENT PRESENTS : Madame Marie-Claude **BARNAY**, Présidente du CIAS du Grand Autunois Morvan, Madame Monique **GATIER**, Vice-Présidente du CIAS du Grand Autunois Morvan, Monsieur Jean-François **ALUZE**, Madame Danièle **CARRY**, Monsieur Dominique **HUMBERT**, Madame Françoise **HACKER**, Madame Isabelle **LE BLAVEC**, Madame Odile **JOLY**, Monsieur François **DE GUELIS**, Madame Anne-Marie **DUCREUX**, Monsieur Jean-Luc **MICHELOT**, Madame Régine **DEVOUCOUX**, Monsieur Louis **BASDEVANT**, Monsieur Alain **DICHANT**, Madame Micheline **DUPREY**, Monsieur Robert **GRAS**, Madame Mireille **VACANTE**, Monsieur Guillaume **GRILLON**, Madame Anita **DENIZOT**, Monsieur Jean-François **NICOLAS**, Monsieur Michel **BELHOMME**, Madame Carole **BOURGEOIS**, Administrateurs, Madame Carole MONGOUACHON, Directrice du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Autunois Morvan, Madame Christine GAUTHEY, Coordinatrice des services Petite Enfance, Madame Sylvie DEVOUARD, Coordinatrice Soutien aux Aînés.

ETAIENT EXCUSES : Monsieur Patrick **CAYEUX**, Madame Céline **GOUDIER-POSWA**, Madame Anne-Marie **MARILLER**, Madame Florence **FONTAINE GARNIER**, Monsieur Michel **SEBASTIEN**, Monsieur Gérard **POIGNANT**, Monsieur Jean-Louis **PORCHERET**, Monsieur Eric **MARCHAND**, administrateurs.

AVAIENT DONNE POUVOIR : Monsieur Olivier **DE GUELIS** (a donné pouvoir à JL Michelot), Madame Laetitia **PERRIER** (a donné pouvoir à A. Dichant), Madame Marie-Jo **GUERIN** (a donné pouvoir à M. Duprey).

Madame BARNAY ouvre la séance à 18h05, le quorum étant atteint et excuse les administrateurs absents.

Présentation du bilan d'activité 2024 par A. Charvet, Intervenante sociale en Gendarmerie.

Madame BARNAY souligne que le contrat de Mme Charvet se terminera l'année prochaine avec la CCGAM et Mme Charvet travaillera à temps plein à la Ville du Creusot.

Elle laisse la parole à Mme CHARVET.

Les missions de l'ISG

- Accueillir les victimes de VIF dans le cadre d'une procédure judiciaire ou non. -
Evaluer les besoins de la personne, en fonction de ses choix et de ses désirs.
 - Ecoute Active et bienveillante.
 - Apporter des réponses dans un contexte de crise pour rassurer.
- Orienter vers les services compétents en fonction des demandes, par le biais du réseau VIF.
- Faciliter le lien entre les institutions et les différents services sociaux.
 - Rester en alerte sur des situations complexes.

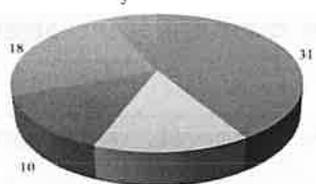
Le cadre d'intervention

- Compagnie de gendarmerie d'Autun : Brigades d'Autun, Epinac, Etangs sur Arroux.
 - Territoire d'Intervention sur environ 70 communes.
 - Temps de travail : 50%
 - Les victimes sont reçues dans un bureau individuel qui permet la confidentialité des échanges.
 - Travail en permanence dans les brigades de la gendarmerie.

Elle précise que le territoire d'intervention correspond à 51 communes et non 70.

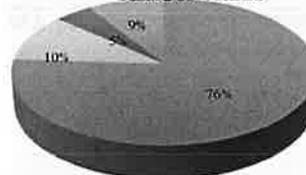
Chiffres 2024

REPARTITION DES SAISINES



■ BP Autun ■ BP Epinac
■ BTA Etang sur Arroux ■ Partenaires ext
■ Victime

PROBLEMATIQUES RENCONTREES



■ VIF ■ Protection enfance
■ Personnes vulnérables ■ Conflit conjugal-parental

En 2024, 75 situations ont été portées à la connaissance de l'ISG.
103 enfants étaient concernés.

Chiffres 2024

AGES DES PERSONNES RENCONTREES



■ moins de 18 ans ■ 18/25 Ans
■ 26/60 Ans ■ plus de 60 ans

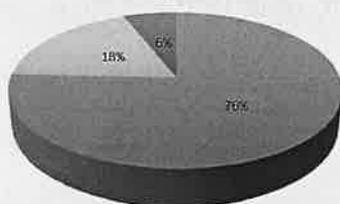
SEXE DES PERSONNES



■ Hommes ■ Femmes

Chiffres 2024

TYPLOGIE DES VIOLENCES



■ violences physiques ■ Violences psychologiques
■ Violences sexuelles

Conclusion

- On constate une diminution de 42 situations par rapport à 2023.
- L'ISCG continue de se former sur la problématique des violences intrafamiliales : Violences Conjugales Niveau 2 - Approche à l'analyse Systématique - Approche de l'analyse transactionnelle - Accompagnement des auteurs ...
- Le travail de l'ISG ne peut se faire qu'en étroite collaboration avec la gendarmerie et le réseau des violences intrafamiliales de l'Autunois.

Madame CHARVET fait remarquer l'augmentation des violences sexuelles ces deux dernières années. Elle explique que le réseau VIF est très sollicité également ce qui explique la diminution des situations et l'ISGC n'est donc pas sollicitée.

Les violences psychologiques sont de plus en plus reconnues, mais difficile à prouver.

Madame BARNAY demande si l'on connaît les chiffres nationaux. Madame CHARVET lui répond que non mais qu'au commissariat du Creusot, il y a eu une augmentation de 42 % en 2024 de VIF et 2 féminicides en Saône-et-Loire.

Madame GATIER souligne qu'il y a une libération de la parole qui explique qu'il y a plus de situations connues (70 situations sur l'année pour le réseau VIF). Elle revlent sur la pièce de théâtre qui a été réalisée par le réseau, c'est aussi cela le travail de prévention.

Madame MONGOUACHON rajoute que le logement T2 est un outil régulièrement utilisé.

Monsieur NICOLAS intervient pour dire que c'est par le biais de signalements que l'on peut agir (école,...) ou le suivi des infirmières à domicile (en cas d'arrêt du traitement) mais ce sont toujours des situations délicates.

Madame LE BLAVEC demande à qui correspondent les 5 % de personnes vulnérables, si ce sont des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ? Si elles sont venues au commissariat ?

Madame CHARVET répond que ce sont des interventions de la gendarmerie à domicile qui lui relaie l'information.

Mélodie CAMUS rappelle le numéro unique d'urgence : le 3919

Madame CHARVET souligne que le premier contact reste le 17.

Madame BARNAY souhaite savoir pourquoi il y a une telle hausse.

Madame CHARVET pense qu'en premier lieu il y a une libération de la parole et que post Covid, les gens vont mal. Les sujets de conflits principaux sont l'argent, le travail, la maladie et les problèmes psy avec la difficulté de prise en charge, la consommation de produits, l'alcool.

Madame MONGOUACHON revient sur le réseau VIF de l'Autunois qui peut être mobilisé pour trouver une solution ou une action et elle remercie Mme Charvet qui vient tous les ans faire ce bilan. Elle salue le co-financement qui a permis d'organiser cette action sur beaucoup de territoire. Il y aura un sujet à avoir en termes de tuilage et c'est bien d'en avoir conscience.

Monsieur NICOLAS souligne le Conseil Local en Santé Mentale qui s'est réactivé et qui permettra de retisser les liens entre les partenaires. Il y a encore un manque de psychologues sur le territoire, mais il pense que de prendre les problèmes dans les familles au démarrage est important.

Madame CHARVET termine en disant « Quand il y a un doute c'est qu'il n'y a pas de doute » et que ce n'est pas de la dénonciation que d'en parler.

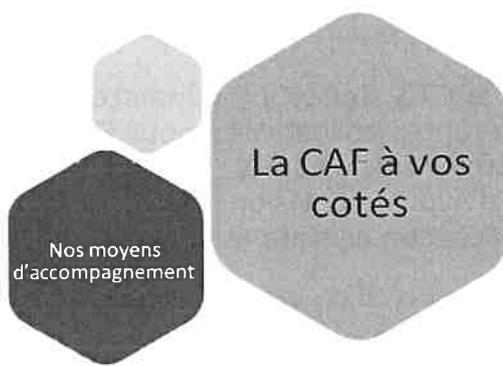
Madame BARNAY remercie Mme Charvet et explique qu'il faudra voir au niveau de notre territoire comment nous pourrions maintenir ce poste.

1°) - ADMINISTRATION GENERALE – SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025/2029

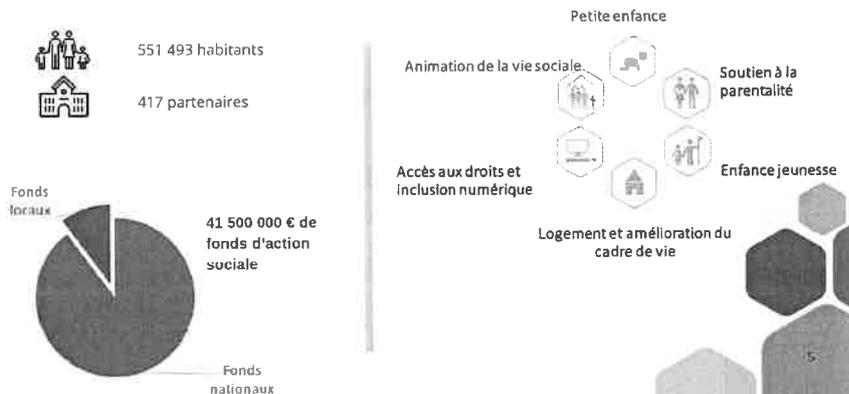
Madame BARNAY introduit la CTG signée il y a maintenant 5 ans en collaboration et en transversalité avec les différentes collectivités pour l'intérêt de l'habitant. Elle rappelle que c'est un enjeu de territoire très important, regrette qu'il n'y ai pas plus de maires présents car cela permet d'avoir une vision claire sur les besoins du territoire et de mailler les services à la population compte tenu de notre vaste territoire.

Elle remercie les services qui se présentent et laisse la parole à Mme Elodie Pistoia, Responsable du Service Développement des Territoires à la CAF de Saône-et-Loire.





Un régulateur social au niveau départemental



De l'ingénierie sociale

Une expertise territoriale

-  **Nadège Durand-Michaud** ND
-  **Gwendoline Vial** GV
-  **Antonia Garot** AG
-  **Antoine Lachaux** AL
-  **Noémie Ferraz** NF
-  **Perrine Vincent** PV
-  **Elisabeth Ponsot** EP

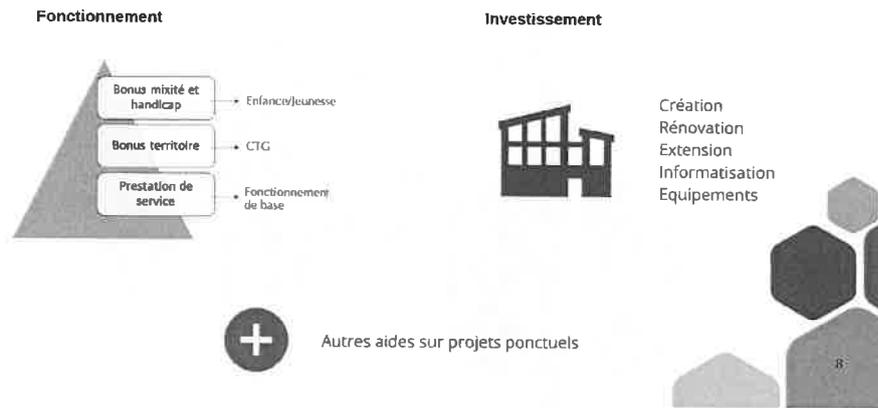


Une expertise thématique

-  **Stéphanie Pottier**
Soutien à la parentalité
-  **Jocelyne Sugnot**
Petite enfance



La CAF finance quoi et comment ?

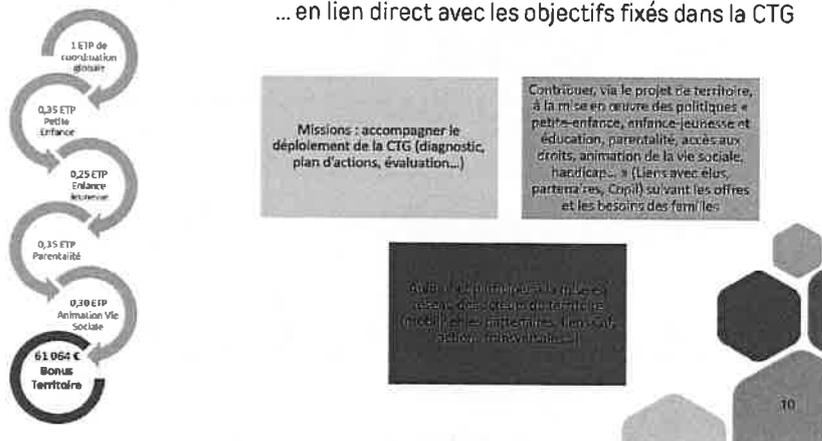


Les équipements financés sur la CCGAM



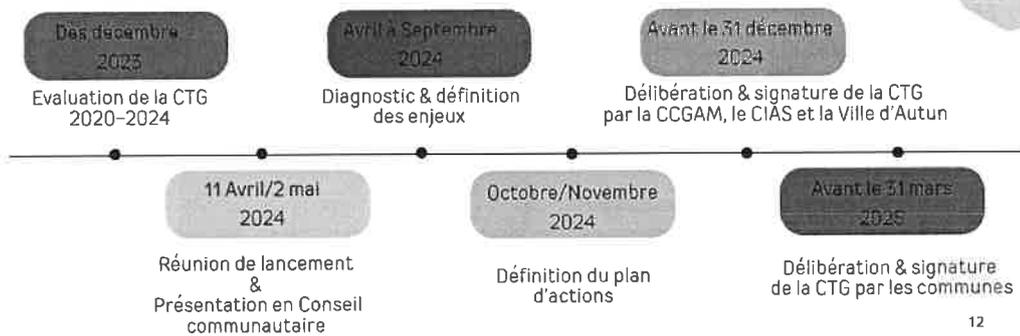
La fonction de chargés de coopération...

... en lien direct avec les objectifs fixés dans la CTG



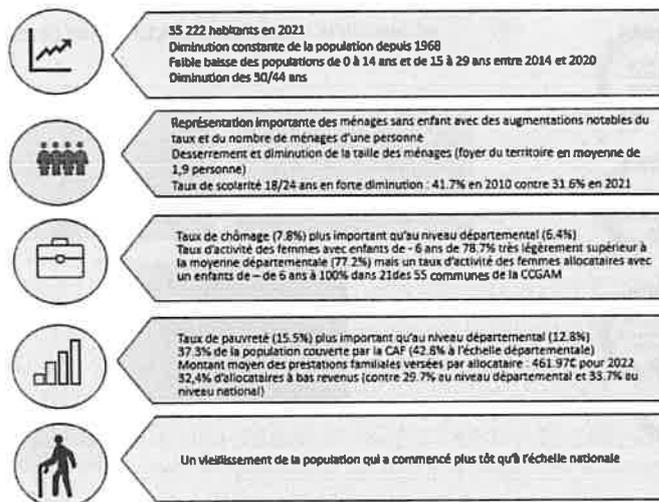


Le rétroplanning



12

Le diagnostic de territoire



17

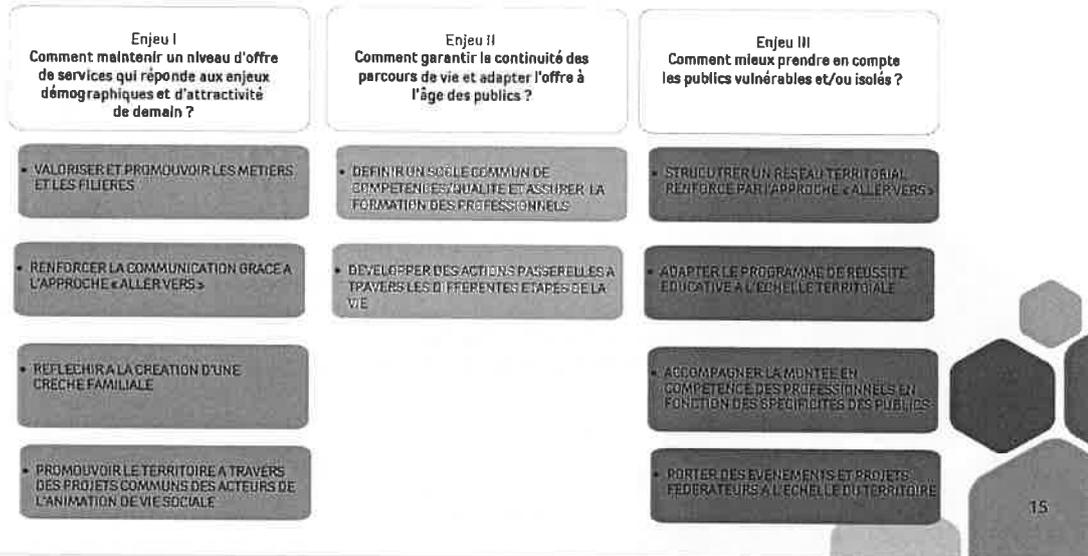
Horizon
2025-2029

Le plan d'actions

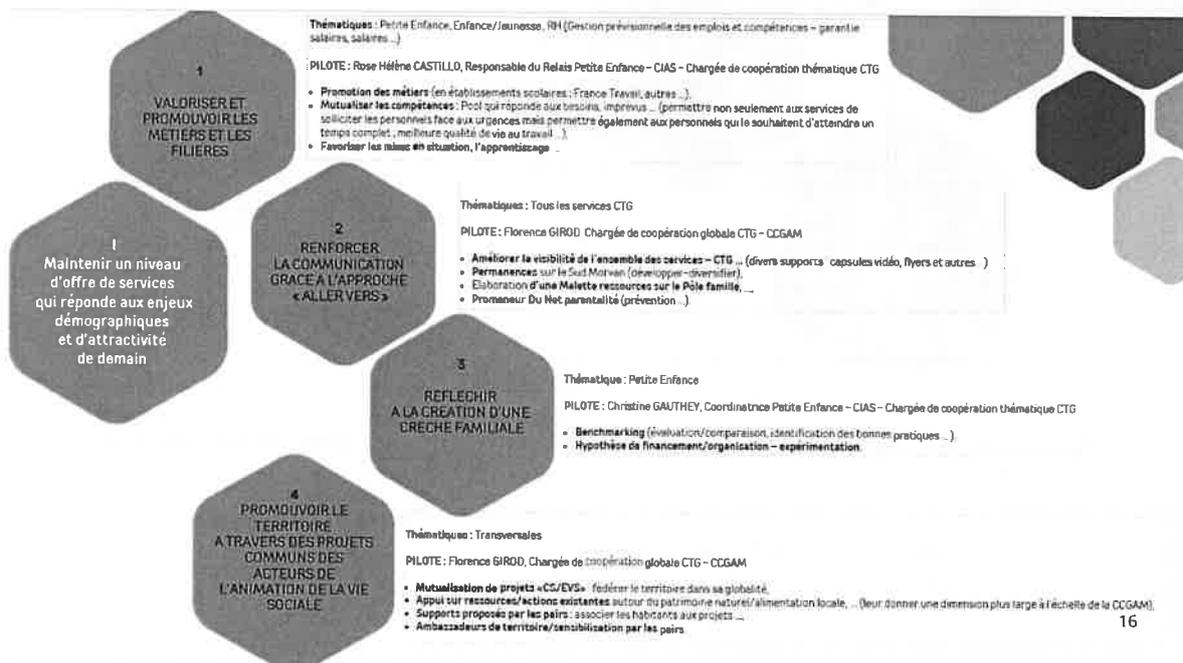
14

Le plan d'action est présenté par les chargés de coopération :

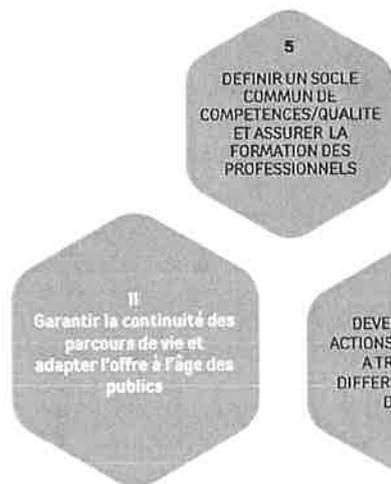
Le plan d'actions



15



16



Thématiques : Toutes + CNFPT et Education Nationale

PILOTE : Nicolas LECOQ, Responsable du Service Animation-Jeunesse - GAM - Chargé de coopération thématique CTG

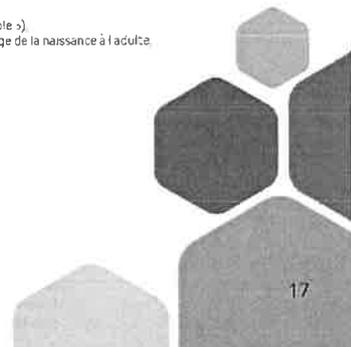
- Formations pour les agents de terrains : réflexions autour d'un socle de base en termes de qualité de travail, compétences et connaissances (état des lieux, guide, charte pour la bonne réalisation des métiers...); développer une capacité d'accueil optimale, journées pédagogiques...
- Développement des compétences psycho-sociales : p/o les TPS, Enfance/Jeunesse : accompagnement pour leurs acquisitions z/o l'autonomie dans leurs vies futures...; souhait de travailler par étapes (grille avec validation - animation réseau...)
- Rythme de l'enfant : monter en compétences pour garantir une offre d'accueil plus qualitative avec des locaux adaptés-équipés, des conditions adéquates, personnels mieux formés, réflexion autour d'un projet crèche ouverte...



Thématiques : Toutes + Education Nationale

PILOTE : Nicolas LECOQ, Responsable du Service Animation-Jeunesse - CCGAM - Chargé de coopération thématique CTG

- Maillage des actions,
- Développement de partenariats (« mieux se connaître pour mieux travailler ensemble »)
- Réflexions : à tous les âges de la vie, permettre une continuité dans la prise en charge de la naissance à l'adulte.



Thématiques : Toutes

PILOTE : Mélody CAMUS, Autun LUDOTHEQUE - CIAS - Chargée de coopération thématique CTG

- Formations spécifiques/acculturation de l'« aller-vers » (travail pour aller à la rencontre des habitants du territoire...)
- Structuration : valoriser pour donner envie et fédérer...
- Travail partenarial (réflexion pour des cellules de professionnels),
- « Mieux former pour mieux identifier », formation à la présence dans l'espace public auprès des publics les plus vulnérables - ceux dits « invisibles »... être un 1er lieu de réception de parole/repérage de familles en souffrance, ... afin de faire émerger les

Thématiques : Toutes

PILOTE : Christine GAUTHEY, Coordinatrice Petite Enfance - CIAS - Chargée de coop. thématique CTG

- Analyse des situations individuelles,
- Accompagnements de parcours

Pour suite du PRE, l'étendre à l'échelle intercommunale (demandes de prestations individuelles/travail avec les parents...)



Thématiques : Transversales

PILOTE : Peggy CROCHET, Kiosque Famille - CIAS - Chargée de coopération thématique CTG

- Accueil des publics vulnérables,
- Analyse des pratiques professionnelles,
- Accompagnements professionnels

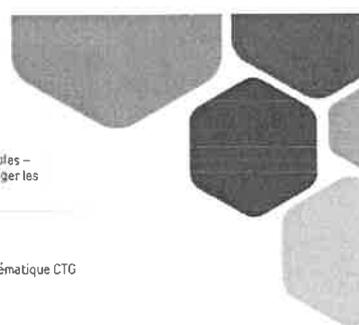
Travail autour des questions du handicap, de la nécrarité



Thématiques : Transversales

PILOTE : Peggy CROCHET - Chargée de coopération thématique CTG

- Projets inclusifs,
- Interconnaissance.



Madame PISTOIA explique le projet de création d'une crèche familiale qui remplirait un double objectif :

- Accessibilité financière pour les familles
- Attractivité pour les professionnels (conditions de travail + stables)

Au niveau national, elle souligne les perspectives de départs et de suppressions de 10 000 postes d'Assistantes Maternelles par an qui ne seront jamais compensés par le collectif car ce sont des collectivités territoriales qui les portent et il faut trouver d'autres moyens au vu des budgets qui diminuent. C'est un enjeu d'attractivité de demain.

Les services travaillent donc en lien pour la modélisation de ce projet pour essayer d'anticiper les évolutions démographiques dans un enjeu de territoire qui est l'attractivité.

M. ALUZE intervient pour expliquer que lorsqu'il y a eu la création des crèches d'Etang et Mesvres cela a fragilisé un certain nombre d'assistantes maternelles notamment sur sa commune et souligne également les normes contraignantes qui n'ont pas arrangé.

Madame GATIER pense que le métier attire de moins en moins et qu'il y a eu une baisse générale d'assistantes maternelles sur notre territoire.

Madame BARNAY remercie les services et les représentants de la CAF et toutes les personnes qui ont travaillé sur le sujet.

Madame PISTOIA et les agents quittent la séance.

Madame GATIER explique qu'avant le Conseil d'Administration, il y a eu une inauguration du jardin de Bel Gazou financé par la CAF ;

Début du Conseil d'Administration du CIAS à 19h45.

Madame BARNAY demande l'autorisation aux administrateurs de rajouter un rapport complémentaire à l'ordre du jour ; celui des questions et communications diverses, permettant de valider les tarifs des sorties payantes dans le cadre du Ça Bouge chez les Séniors pour le 1^{er} trimestre 2025.

Madame BARNAY propose de valider le rapport d'approbation de la signature de la CTG pour les années 2025 à 2029 ci-dessous :

Chers Collègues,

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Saône-et-Loire a proposé en 2019 aux élus de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan, du CIAS du Grand Autunois Morvan et de la Ville d'Autun de construire et finaliser collectivement la stratégie locale sur leur partenariat ; pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination de leurs actions en direction des habitants du territoire, à travers le dispositif de la Convention Territoriale Globale.

Une convention Territoriale Globale a été finalisée pour la période 2020-2024.

Cette convention avait pour objet de fixer un cadre stratégique, dont les bénéfices recherchés sont de :

- Mieux coordonner les interventions de la CAF et les collectivités territoriales dans le cadre d'un projet global de territoire et qui permettra de rationaliser les engagements de chacun
- Adapter l'offre aux besoins des familles avec des objectifs prioritaires partagés
- Consolider l'offre, notamment sa lisibilité et son harmonisation.

Cette convention arrive à échéance. Une nouvelle convention doit être approuvée pour la période 2025-2029.

Le déroulement de l'élaboration de cette Convention Territoriale Globale 2025/2029 s'est réalisé en 4 temps : **bilan de la CTG 2020/2024**, réalisation d'un diagnostic territorial et définition des enjeux/axes de travail, construction d'un plan d'actions et écriture de la convention.

Le contexte est différent de celui connu sur la précédente CTG avec un diagnostic resserré. L'objectif était d'aller chercher des données plus fines sur les structures et non pas un ensemble de données froides trop larges et généralistes qui n'apporteraient rien à la CTG.

Seulement trois enjeux et une dizaine d'actions ont été déclinées avec une approche transversale.

Un comité de pilotage associant les élus des trois collectivités a validé les avancées du travail et a apporté les arbitrages nécessaires à la finalisation de la nouvelle convention.

Je vous demanderai, Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la Convention Territoriale Globale et le plan d'actions qui en découle pour les années 2025 à 2029 (document annexé à la présente délibération).

- **AUTORISER** Madame la Présidente ou par délégation Madame la Vice-Présidente, à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Madame GATIER rajoute que l'idée est de continuer ce qui marche sur notre territoire, financé dans le cadre de la première CTG et de valider le fait que les équipes puissent travailler sur des actions qui ont été limitées en nombre.

Madame BARNAY demande aux administrateurs s'ils ont des remarques, des questions, des observations sur ce rapport et précise que ce rapport fera l'objet d'un vote dans les différents conseils municipaux.

En l'absence de questions, les administrateurs, après délibération, approuvent la signature de la Convention Territoriale Globale pour la période 2025/2029.

2°) - ADMINISTRATION GENERALE – MISE A JOUR ANNUELLE DOCUMENT UNIQUE DU CIAS ET PLAN 2025

Madame BARNAY donne lecture du rapport :

Chers Collègues,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 108-1,

Vu le décret n°85-603 modifié du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,

Considérant que l'autorité territoriale doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des agents,

Considérant que l'évaluation des risques professionnels et sa formalisation dans un document unique d'évaluation des risques professionnels présentent un caractère obligatoire,

Considérant que le document unique initial a été approuvé lors du conseil communautaire du 26/11/2019,

Considérant l'obligation de mise à jour annuelle,

Considérant que le plan d'actions retenu permettra d'améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents de la collectivité,

Considérant que le document unique a été soumis pour avis et mis à jour au F3SCT du 09/12/2024, et qu'il sera soumis au vote du Conseil d'Administration du CIAS du 12/12/2024.

Je vous demanderai, Chers Collègues, de bien vouloir :

- **VALIDER** la mise à jour 2024 du document unique d'évaluation des risques professionnels,
- **S'ENGAGER** à mettre œuvre les plans d'actions issu du Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRIACT), et procéder à la réévaluation annuelle du document unique en 2025,
- **AUTORISER** Madame la Présidente ou par délégation Madame la Vice-Présidente à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Madame BARNAY explique que c'est une obligation légale d'avoir ce genre de document et qu'il doit être mis à jour chaque année. Elle précise qu'il a fait l'objet d'un vote auprès des représentants du personnel la semaine avant. Les indicateurs s'améliorent grâce au préventeur qui se déplace dans les services pour expliquer les gestes et postures à tenir.

Madame MONGOUACHON précise que le préventeur peut être sollicité pour toute question (achat matériel ergonomique, modification d'un bureau...). Elle rappelle qu'une charte des utilisations des EPI (Equipements de Protection Individuelle) a été créée, une formation à l'utilisation du défibrillateur a été proposée et en 2025 devrait se mettre en place un dispositif pour les travailleurs isolés (TS) qui peuvent se trouver en difficulté (protection des agents lors des visites à domicile).

Madame BARNAY demande aux administrateurs s'ils ont des remarques, des questions, des observations sur ce rapport et précise que ce rapport fera l'objet d'un vote dans les différents conseils municipaux.

En l'absence de questions, les administrateurs, approuvent la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels du CIAS et le nouveau Plan 2025.

3°) - ADMINISTRATION GENERALE - ADHESION A LA CANUT (CENTRALE D'ACHAT SPECIALISEE DANS LE DOMAINE DU NUMERIQUE ET DES TELECOMS)

Madame BARNAY donne lecture du rapport :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Considérant :

- l'intérêt d'adhérer à la Centrale d'Achat du Numérique et des Télécoms (CANUT) ;
- le besoin de la Collectivité d'acquérir du matériel Informatique de manière régulière pour soutenir ses activités et ses services à la population ;
- que l'achat, dans le domaine du numérique, est un poste budgétaire significatif, et qu'il est dans l'intérêt de la Collectivité de rechercher des moyens d'optimiser les coûts tout en garantissant la fiabilité du matériel acquis, la qualité des services et prestations réalisées ;
- que la mutualisation des achats constitue un levier important au regard de l'efficacité économique de la commande publique ;
- que les marchés du numérique et des télécoms sont techniques et évoluent en fonction des avancées technologiques, ce qui nécessite l'expertise d'acheteurs spécialisés et entièrement consacrés au suivi de cet environnement très dynamique ;
- l'opportunité de participer à la gouvernance d'une centrale d'achat d'envergure nationale ;
- que l'adhésion à la Centrale d'Achat du Numérique et des Télécoms (CANUT) permet à la Collectivité de bénéficier de tarifs préférentiels, de conditions contractuelles avantageuses et d'une meilleure gestion des achats dans le domaine numérique

La mutualisation des achats constitue un levier important au regard de l'efficacité économique de la commande publique, qui amène de plus en plus à recourir aux centrales d'achats. Une nouvelle centrale d'achat a été créée à destination des collectivités territoriales : La Centrale d'Achat du Numérique et des Télécoms (CANUT).

La CANUT a la volonté d'adopter une gouvernance représentative des différents adhérents, et des procédures de gestion leur apportant transparence et sécurité. Elle permet aussi une gestion simplifiée de l'achat de fournitures et de services en matière d'informatique et de télécoms

Les objectifs de la CANUT sont principalement de proposer à ses Membres :

- Une gestion simplifiée des achats,
- Des marchés adaptés aux besoins des collectivités territoriales,
- Des frais d'accès réduits,
- Une relation directe avec les titulaires pour l'exécution des marchés,
- Une représentation de leurs intérêts face aux titulaires de marchés,
- Des interlocuteurs dédiés apportant une forte réactivité aux sollicitations qu'elle recevra.

La CANUT est un Acheteur sous forme de Pouvoir Adjudicateur au sens des dispositions de l'article L1211-1 du Code de la Commande Publique (CCP) ayant pour objet d'exercer une activité de centrale d'achats au sens de l'article L.2113-2 du CCP ou tout texte subséquent le complétant ou s'y substituant ;

La CANUT n'exige pas d'exclusivité lors de l'utilisation de ses marchés, et permet de résilier la souscription à un marché à tout moment ;

L'adhésion à la CANUT est gratuite, seul le coût annuel d'utilisation des marchés est facturé par l'association selon les tarifs suivants (pour un établissement seul) :

Coût annuel	Etablissement >=500 employés			Etablissement <500 employés			Etablissement <100 employés		
	P.U. HT remisé	Total HT	Total TTC	P.U.HT remisé	Total HT	Total TTC	P.U.HT remisé	Total HT	Total TTC
1er accord-cadre	600 €	600 €	720 €	300 €	300 €	360 €	150 €	150 €	180 €
2 accords-cadres remise 20%	480 €	960 €	1 152 €	240 €	480 €	576 €	120 €	240 €	288 €
3 accords-cadres remise 30%	420 €	1 260 €	1 512 €	210 €	630 €	756 €	105 €	315 €	378 €
4 accords-cadres remise 40%	360 €	1 440 €	1 728 €	180 €	720 €	864 €	90 €	360 €	432 €
5 accords-cadres remise 45%	330 €	1 650 €	1 980 €	165 €	825 €	990 €	83 €	413 €	495 €
6 accords-cadres remise 50% = PLAFOND	300 €	1 800 €	2 160 €	150 €	900 €	1 080 €	75 €	450 €	540 €

Il vous est proposé, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'adhésion à la Centrale d'Achat du NUMérique et des Télécoms (CANUT),
- **PRENDRE ACTE**, qu'en application de l'article 10.1 des statuts, le représentant légal en exercice, ou tout autre personne dont l'habilitation aura été notifiée par écrit, siège à l'assemblée générale de la CANUT, et désigne, à ce titre, Madame Marie-Claude BARNAY, Présidente du CIAS du Grand Autunois Morvan pour représenter la collectivité.
- **AUTORISER** la Présidente, ou par délégation la Vice-Présidente, à signer tous les documents nécessaires pour formaliser cette adhésion et à prendre toutes les mesures nécessaires pour sa mise en œuvre,
- **AUTORISER** la Présidente, ou par délégation la Vice-Présidente, à réaliser et à suivre l'ensemble du processus de souscription aux marchés et aux actes associés auprès de la Centrale d'Achat du NUMérique et des Télécoms (CANUT).

Madame BARNAY préférerait que quelqu'un d'autre qu'elle puisse représenter le CIAS. Madame GATIER propose donc sa candidature. C'est Madame PERRIER qui représente la CCGAM.

Madame BARNAY demande aux administrateurs s'ils ont des remarques, des questions, des observations sur ce rapport.

Les administrateurs, après délibération, ont approuvé l'adhésion à la CANUT et désigneront un administrateur pour représenter le CIAS à l'Assemblée Générale de la CANUT.

4°) - PETITE ENFANCE/PARENTALITE/EVS - LUDOTHEQUES AUTUN ET COUCHES - MODIFICATION DE TARIFS

Madame GATIER donne lecture du rapport :

2025
Bonne année !

Années ensemble pour échanger de nouvelles idées, se rencontrer, créer de liens, partager l'émotion...

Toute équipe du CIAS vous adresse ses meilleurs vœux pour 2025 et vous souhaite une très belle année !

Programme de janvier à mars 2025

1 INSCRIVEZ-VOUS À PARTIR DU MERC. 8 JANVIER, 13H30

Pour les animations surajoutées en Janv.
Inscriptions ouvertes jusqu'au mardi 21 janvier

Les personnes intéressées par une de ces sorties feront une demande de PRÉ-INSCRIPTION.

L'association Ailes de Flinter-Actif propose

À partir du lundi 6 janvier

- les lundis matin
- les mardis matin
- ATELIERS D'ACTIVITÉ PHYSIQUE MOTIVÉE À L'AIDE DE LA STATION DE JEUX LUDIQUES 2 ANCIENS DE 10 PERSONNES MAXI
- 11h30 - 12h30 - 13h30 - 14h30 - 15h30 - 16h30 - 17h30 - 18h30

Plus vous venez, meilleures sont les animations !
Renseignements : Association Ailes de Flinter-Actif au 02 83 83 12 44 ou Agence d'Action Sociale au 02 83 32 72 78

Sorties et activités en janvier

Mercredi 15 janvier
MACHINES À VAPEUR (11h30-13h30) Animation proposée par le Réseau Culture SAM du Grand Autunois Morvan. Lectures, indices, anecdotes et jeux de rôles sous parapluiers. Réguler votre sens de l'observation et de la logique pour définir le métier de Chien des Intervenants.
14h30 - RDV à l'Espace Sciences Vall, Autun/Gratuit, goûter offert

Jeudi 16 janvier
DÉCOUVERE LES PLANTES (11h30-13h30) Tous les participants seront récompensés et les 3 premiers lauréats se verront remettre une médaille.
14h30 - RDV à l'Atelier Actif, 90 avenue de la République Saint-Pantaléon, Autun / Participation 3€, déjeuné sur un goûter

Mardi 21 janvier, 18 février et 11 mars
ATELIER DE COUVERTURE AÉRIENNE (11h30-13h30) Collage sur un thème et sa libre coloration et découpe finale.
14h - RDV au FabLab, Centre de ressources numériques du GAM, zone d'activité de Balleure, Autun / Gratuit

Jeudi 23 janvier
ATELIER DE COUVERTURE AÉRIENNE (11h30-13h30) Collage sur un thème et sa libre coloration et découpe finale.
14h - RDV à la mairie de Rostin / Gratuit

Mardi 28 janvier
TANCO (11h30-13h30) Découverte comment le tango peut transformer le corps, apaiser l'esprit et enrichir le quotidien, avec un éducateur sportif en activité physique adaptée.
De 10h à 11h - RDV à 9h45, dojo stade Saint-Basile, Autun/Gratuit, pot d'accueil offert par le judo club d'Épinac

Jeudi 30 janvier
APRÈS MIDDLOWLING (11h30-13h30) 14h - RDV au bowling 1 route de Chalon-sur-Saône, Autun/Participation 5€, 2 pizzas sur un goûter

Cycle d'activités de février à mars

Mardi 4, mardi 11 et jeudi 20 février
CYCLE DE 3 ATELIERS « AGÉMENTATION »
Ces ateliers proposés par l'Institut Régional d'Éducation et de Promotion de la Santé de Bourgogne Franche-Comté (IRFES) participent en toute complémentarité aux ateliers d'échanges et de découverte autour de l'alimentation avec un atelier d'activités physiques adaptées.
De 14h à 16h - RDV salle des Houx, St-Léger-sous-Beuvray / Gratuit

Mardi 11 mars, jeudi 20 mars, 5 avril, 10 avril et 27 avril
CYCLE DE 6 ATELIERS « AGÉMENTATION »
Ces ateliers proposés par l'IRFES participent en toute complémentarité aux ateliers d'échanges et de découverte autour de l'alimentation avec un atelier d'activités physiques adaptées.
De 14h à 16h - RDV à l'Atelier Actif, 90 avenue de la République, Saint-Pantaléon, Autun / Gratuit

Mardi 11 mars, jeudi 20 mars
- Infos dans le cycle, jeudi 15 mars : visite de la « Maison », Morvan Intercommunale de l'Autunois Morvan
9h30 - RDV 12 rue Maugras, Autun

Sorties et activités en février

Jeudi 6 février
AU PETIT CAFÉ DES ÉCHANGES (11h30-13h30) Venez parler de vos années, de vos découvertes, de projets.
De 9h30 à 11h30 - RDV à la salle multi-sportive dans la cour de la mairie de Sully / Gratuit

Lundi 10 février
CINÉMA
14h30 - RDV Cinéma Arletty, 6 rue Perrotte, Autun/Participation 3€

Mercredi 12 février
CINÉMA
14h30 - RDV Cinéma Arletty, 6 rue Perrotte, Autun/Participation 3€

Jeudi 13 février
EXPOSITION Merveilles Connaissables (11h30-13h30) Visite guidée des mets d'aujourd'hui et des collections de Musée Rural vivables au muséum d'histoire naturelle.
14h - RDV au muséum d'histoire naturelle, 14 rue Saint-Antoine, Autun / Gratuit

Vendredi 14 février
TANCO (11h30-13h30) Découverte comment le tango peut transformer le corps, apaiser l'esprit et enrichir le quotidien, avec un éducateur sportif en activité physique adaptée.
De 10h à 11h - RDV à 9h45, dojo stade Saint-Basile, Autun/Gratuit, pot d'accueil offert par le judo club d'Épinac

Cycle d'activités de mars à avril

Mardi 11 mars, jeudi 20 mars, 5 avril, 10 avril et 27 avril
CYCLE DE 6 ATELIERS « AGÉMENTATION »
Ces ateliers proposés par l'IRFES participent en toute complémentarité aux ateliers d'échanges et de découverte autour de l'alimentation avec un atelier d'activités physiques adaptées.
De 14h à 16h - RDV à l'Atelier Actif, 90 avenue de la République, Saint-Pantaléon, Autun / Gratuit

Mardi 11 mars, jeudi 20 mars
- Infos dans le cycle, jeudi 15 mars : visite de la « Maison », Morvan Intercommunale de l'Autunois Morvan
9h30 - RDV 12 rue Maugras, Autun

Sorties et activités en mars

Mercredi 12 mars
LE CÉLÈBRE AU PAYS DES ÉCHANGES (11h30-13h30) Animation proposée par le Réseau Culture SAM du Grand Autunois Morvan. Venez découvrir le fonctionnement et l'histoire d'une bibliothèque.
14h30 - RDV à la Bibliothèque Berry Robertin, hôtel de ville d'Autun / Gratuit, goûter offert

Jeudi 13 mars
INTERIEUR DE LA FEMME
Thème « Art du bonheur » en partenariat avec l'association « Vie en Commun » history, visionisme, guitare et chant. Venez découvrir Mars.
De 9h30 à 11h30 - RDV à l'Hébergement, Autun/Participation 5€, goûter offert, bus offert

Mardi 18 mars
LE PETIT BAL DES BÉBÉNOUILLÉES
SAINTE-TRÉMOLE & LA SERRAVAL
Sortie-jeu plus beaux costumes. Une élection sera proposée et les 3 meilleurs remporteront une médaille.
À partir de 14h - RDV à l'Hébergement, Autun/Participation 5€, goûter offert, bus offert

Mardi 25 mars
CIRCUIT DE DÉCOUVERTE DU MORVAN EN PASSANT PAR LA SCÈNE (11h30-13h30) Visite du château de Châtigny-Morvan, déjeuner au restaurant « La Distric » à Lormay l'Équipé et visite de la station d'origine à Maligny.
Départ en bus à 9h45 - RDV à l'Hébergement, Autun/Participation 15€

Jeudi 27 mars
AU PETIT CAFÉ DES ÉCHANGES (11h30-13h30) Venez parler de vos années, de vos découvertes, de projets.
De 9h30 à 11h30 - RDV à la mairie de la Comble / Gratuit

NOUVEAU : lettre d'infos des aînés
Le CIAS se partenariat avec le service communication de la CCAMM a élaboré une lettre d'infos destinée aux aînés et aux familles du territoire. La prochaine édition est prévue en septembre 2024. Elle comportera différentes rubriques comme l'actualité en images, à vos agences, les événements...

Fiche d'Inscription Individuelle

« Ça bouge chez les seniors »
Janvier, février, mars 2025

NOM : _____

Prénom : _____

Date de Naissance : _____ / ____ / ____

Tranches d'âges : de 60 ans 60 à 69 ans
 70 à 79 ans 80 à 89 ans + de 90 ans

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune : _____

Téléphone : _____

Adresse mail : _____

Autre utilisation de mon image sur les supports de communication de la collectivité (reportage photo ou vidéo dans le cadre de ma participation aux animations) oui non

Cadre réservé au CIAS

Motif d'inscription : Payeur Membre Autre

Date de naissance : né née

Sexe : M F

Année : _____

Sorties payantes à valider :

- Dictée le 16 janvier 2025 – Tarif : **3 €**
- Bowling le 30 janvier 2025 – Tarif : **9 €**
- Cinéma Arletty Autun le 10 février 2025 – Tarif : **3 €**
- P'tit Bal le 18 mars 2025 – Tarif : **5 €**
- Circuit découverte du Morvan le 25 mars 2025 – Tarif : **15 €**

Madame BARNAY demande aux administrateurs s'ils ont des questions.

En l'absence de questions, les administrateurs prennent acte de ce rapport et valident les tarifs des sorties du programme Ça bouge chez les seniors.

Madame BARNAY souligne le rôle du CIAS qui est primordial et notamment au travers des interventions des travailleurs sociaux et tous les projets qui sont portés par le CIAS. Elle remercie la directrice et toutes les équipes pour le travail réalisé dans l'intérêt général de la population.

Madame MONGOUACHON remercie également tout le personnel et les administrateurs avant un pot de convivialité de fin d'année.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance du Conseil d'Administration a été levée à 20h45.

Autun, le 19 FEV 2025

Marie-Cécile de BARNAY
Présidente
du CIAS du Grand Autunois Morvan

Pour le Président
Le Vice-Président

